

Notice de vote des représentants des parents d'élèves via PRONOTE

Étape 1 : Accéder à la plateforme de vote

- Connectez-vous à votre espace **PRONOTE Parents**.
- Depuis la page d'accueil, cliquez sur le widget « **Élections des parents** ».
- Sélectionnez « **Accéder à la plateforme d'élections** ».

Étape 2 : Vérifier votre identité

Saisissez le code reçu afin de confirmer votre identité envoyé par email.

Étape 3 : Vérification technique

Avant de voter, la plateforme vérifie automatiquement la compatibilité de votre navigateur internet avec le système de vote électronique.

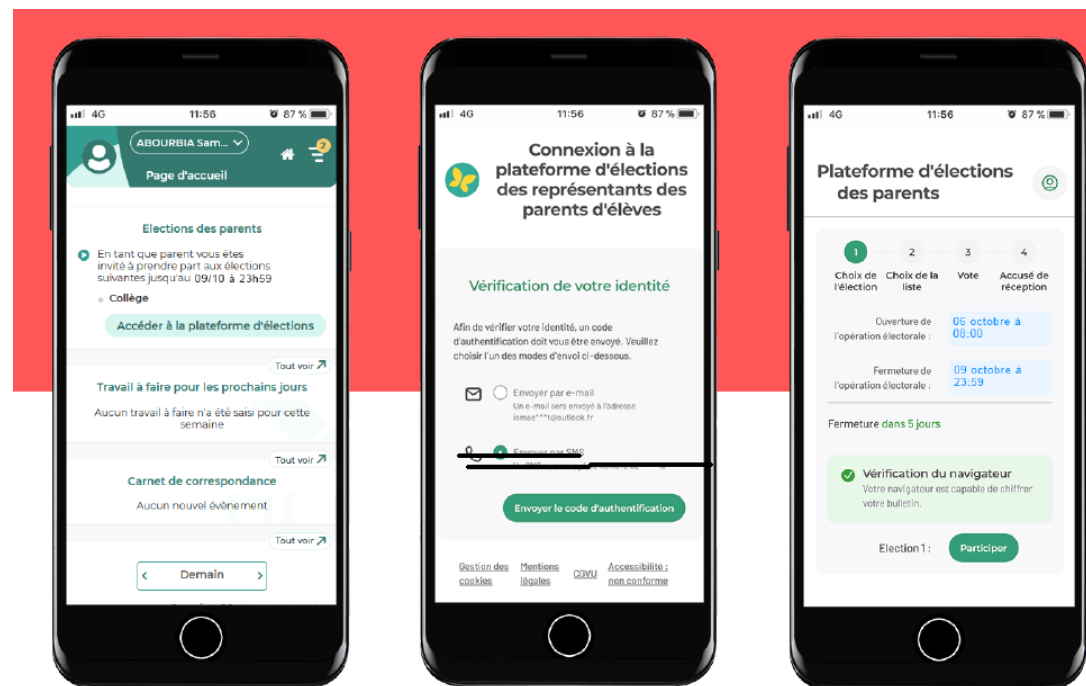
Une fois la vérification validée, vous pouvez participer au scrutin.

Étape 4 : Consulter les listes candidates

Prenez connaissance des différentes listes candidates.

Consultez, si besoin, les **professions de foi** mises à disposition.

Sélectionnez la liste pour laquelle vous souhaitez voter.



Connexion à la plateforme d'élections via le widget **Elections des parents**

Double-authentification par SMS ou par e-mail (si vous avez activé la double-authentification)

Vérification de compatibilité du navigateur web avant participation

Étape 5 : Valider votre vote

Vérifiez le récapitulatif de votre bulletin.

Répondez à la **question secrète** demandée par la plateforme (date de naissance de l'élève).

Cliquez sur « **Je vote** » pour déposer votre bulletin dans l'urne électronique.

Étape 6 : Télécharger les justificatifs

Après validation de votre vote :

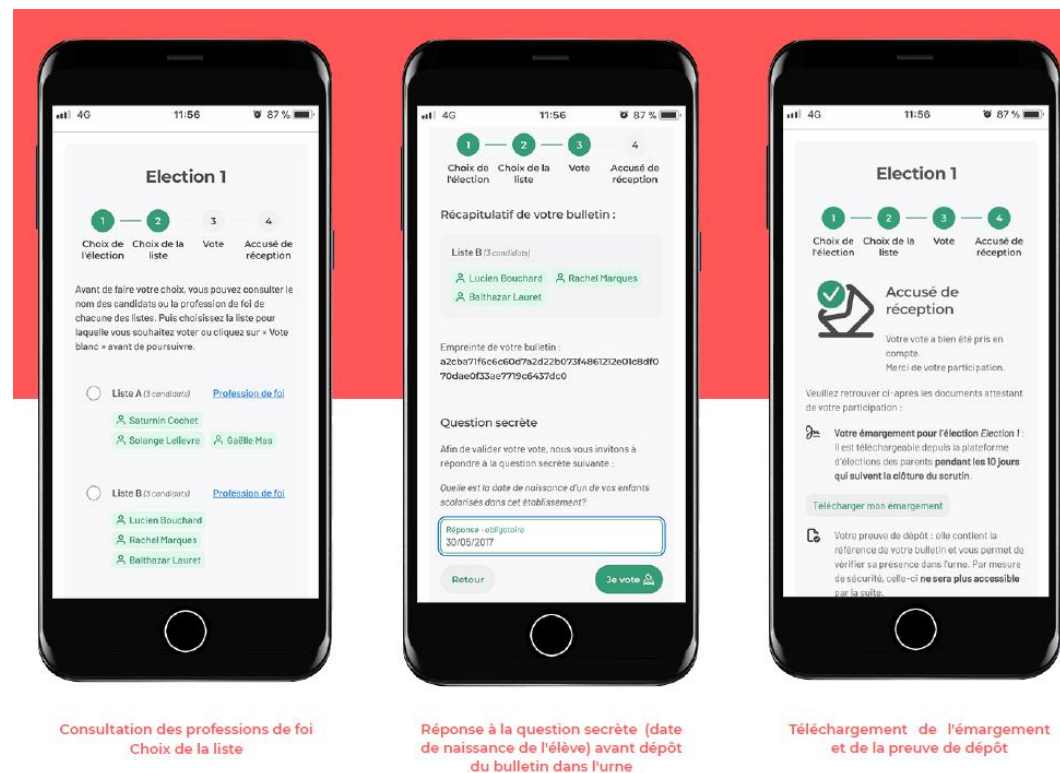
- téléchargez votre **émargement** ;
- téléchargez votre **preuve de dépôt**.

Important

La **preuve de dépôt** permet de vérifier à tout moment que votre bulletin est bien présent dans l'urne électronique. Elle n'est **plus téléchargeable ultérieurement** : pensez à l'enregistrer ou à l'imprimer immédiatement après le vote.

Récapitulatif rapide

1. Connexion à PRONOTE.
2. Accès au widget **Élections des parents**.
3. Authentification (SMS ou e-mail si activée).
4. Vérification du navigateur.
5. Consultation des listes et professions de foi.
6. Choix de la liste.
7. Réponse à la question secrète.



8. Validation du vote.
9. Téléchargement de l'émargement et de la preuve de dépôt.